

POST BTS EXPERTISE AUTOMOBILE

Validation de la formation

- La validation ne peut être obtenue qu'après suivi de l'intégralité de la formation (cours au lycée et stages en entreprise)
- La formation est validée après obtention des partiels correspondants aux différents modules de formation
- Le lycée délivrera une attestation de formation en fin d'année

Les débouchés

• EXPERT AUTOMOBILE

L'examen conduisant à la délivrance du diplôme d'expert en automobile comprend trois unités de contrôle définies A, B et C.
Les candidats ayant validé une Post BTS ne doivent passer que l'unité C.
Pour s'inscrire à l'unité de contrôle C du diplôme d'expert automobile, les candidats doivent, au 1^{er} octobre de l'année de l'examen, avoir deux ans de pratique professionnelle au sein d'un cabinet d'expertise en tant qu'expert en formation.

• TECHNICIEN OU RESPONSABLE D'ATELIER APV



LYCÉE
COLBERT
LORIENT

LYCÉE POLYVALENT :
ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE
PROFESSIONNEL

POST
BTS



EXPERTISE AUTOMOBILE

PAR ALTERNANCE SOUS STATUT SCOLAIRE

1^{er} cycle d'enseignement supérieur

117 boulevard Léon Blum • 56100 LORIENT
☎ 02 97 37 33 55 ✉ ce.0560026z@ac-rennes.fr
www.lycee-colbert-lorient.com

Cursus proposé pour obtenir le diplôme d'expert

APRÈS OBTENTION DU BTS OU DUT :

- 1 ANNÉE DE FORMATION POST-BTS au lycée COLBERT pour compléter et élargir vos compétences.
- 2 ANNÉES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE en tant qu'expert en formation dans un cabinet d'expertise.



Conditions d'accès

- **ÊTRE TITULAIRE D'UN BTS MV ou MOTOCYCLES, MCI ou AGROÉQUIPEMENT ou MACHINISME AGRICOLE ou d'un DUT GÉNIE MÉCANIQUE OU THERMIQUE OPTION AUTOMOBILE.**
- **AVOIR CONSTITUÉ UN DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION COMPORTANT :**
 - 1 - Les bulletins trimestriels ou semestriels de la dernière année de formation
 - 2 - L'avis du conseil de classe
 - 3 - Une lettre de motivation
- La réception des candidatures se fera jusque courant mai de l'année en cours. Une commission examinera toutes les candidatures. Pour les candidats retenus par cette commission, l'admission ne sera effective qu'après réussite à l'examen du BTS ou DUT.
- Les dossiers d'admission sont à télécharger sur le site du lycée : **www.lycee-colbert-orient.com** et à retourner à l'adresse suivante :
Lycée Colbert – Secrétariat scolarité
117 bd Léon Blum - BP 2135
56321 LORIENT Cedex

LA FORMATION

» Organisation

FORMATION ALTERNÉE ÉCOLE/ENTREPRISE sous statut scolaire

DURÉE TOTALE DE FORMATION : 39 SEMAINES

- 17 SEMAINES EN ENTREPRISE EN SERVICE CARROSSERIE :
 - Succursales de l'après-vente automobile
 - Concessions de l'après-vente automobile
 - Agences moyennes ou importantes
 - Entreprises indépendantes
- 22 SEMAINES AU LYCÉE :
 - Formation de base en carrosserie et peinture
 - Divers modules complémentaires adaptés

» Contenu

AU LYCÉE :

- Technologie et pratique de la réparation des carrosseries
- Technologie et pratique de la peinture
- Contrôle technique
- Analyse morphologique et macroscopique des cassures
- Droit des assurances : connaissances juridiques
- Communication et gestion de conflits
- Avaries et limites de réparabilité des pneumatiques
- Le machinisme agricole (hydraulique)
- Les véhicules électriques et hybrides
- Le freinage des véhicules industriels

EN ENTREPRISE :

- Pratique de la réparation des carrosseries et application des peintures en situation professionnelle
- Stage en cabinet d'expertise.

